

Règlements Sportifs 2022-2023

NATATION ARTISTIQUE





➔ LA LICENCE	5
◇ Récapitulatif des licences	5
➔ LE PARCOURS SPORTIF	6
◇ Poussin(e)s, Avenir(s), Jeunes	7
◇ Juniors, Seniors	7
◇ Récapitulatif du parcours sportif	7
➔ LE SYNCHRONAT	8
◇ Présentation	8
◇ Épreuves	8
◇ Equivalence	9
◇ Caractéristiques	9
◇ Engagements	10
◇ Organisation territoriale	10
➔ LES COMPÉTITIONS	11
◇ Conditions d'engagements dans les épreuves	11
◇ Catégories d'âge	11
◇ Temps de ballets	11
◇ Surclassement	12
◇ Exemption des championnats régionaux	12
◇ Réglementation des épreuves et l'accès en finale	12
◇ Participation masculine	12
◇ Participation des nageuses du CNE	12
◇ Participation des athlètes étrangers	13
◇ Dispositifs Ile de la Réunion	13
◇ Dispositifs territoires Ultra-Marins	14
◇ Dispositifs Ligue Corse	14
◇ Dispositifs CNAHN et CNE	14
◇ Sélections collectifs des Équipes de France	14
◇ Résultats	14
◇ Demande de dérogation pour quotas manquants	14
◇ Officiels et licenciés	15
◇ Principes de qualification	15
◇ Positionnement refusé	15
➔ ACCÈS AUX DIFFÉRENTS CHAMPIONNATS	
◇ Accès aux Championnats N2	16
◇ Accès aux Championnats de France d'hiver Jeune & Junior	16
◇ Accès aux Championnats de France d'été Avenir	17
◇ Accès aux Championnats de France d'été N1 & Élite Jeune	17
◇ Accès aux Championnats de France d'été N1 & Élite Junior	18
◇ Accès aux Championnats de France d'été Senior	18



	LE PROGRAMME « POUSSINS/POUSSINES »	19
	LA CATÉGORIE AVENIR	20
	◇ Championnat Régional Avenir	21
	◇ Championnat Nationale 2 Avenir	21
	◇ Championnats de France d'été Avenir	22
	LA CATÉGORIE JEUNE	23
	◇ Journées d'Automne Jeune	24
	◇ Épreuve qualificative du Championnat de France d'hiver Jeune	24
	◇ Championnat de France d'hiver Jeune	25
	◇ Championnat Régional Jeune	25
	◇ Championnat Nationale 2 Jeune	26
	◇ Championnat de France d'été Nationale 1 Jeune	27
	◇ Championnat de France d'été Élite Open Jeune	28
	LA CATÉGORIE JUNIOR	29
	◇ Journées d'Automne Junior	30
	◇ Épreuve qualificative du Championnat de France d'hiver Junior	30
	◇ Championnat de France d'hiver Junior	31
	◇ Championnat Régional Junior	31
	◇ Championnat Nationale 2 Junior	32
	◇ Championnat de France d'été Nationale 1 Junior	33
	◇ Championnat de France d'été Élite Open Junior	34
	LA CATÉGORIE SENIOR	35
	◇ Championnat Régional Senior	36
	◇ Championnat Nationale 2 Senior	36
	◇ Championnat de France d'été Senior	37
	LES AUTRES COMPÉTITIONS ET PROGRAMMES	38
	◇ Challenge Régional et Challenge Interrégional	38
	◇ Swim Artistic Show	39
	◇ Open de France World Serie FINA	39
	◇ Autres compétitions	39
	PROCÉDURES D'ENGAGEMENTS SUR LES DIFFÉRENTES COMPÉTITIONS	40
	CALENDRIER SPORTIF	41
	ANNEXES	42
	◇ Annexe 1 : SYNCHRO NAT jusqu'à décembre 2022	42



RECAPITULATIF DES LICENCES

	COMPETITION 10 ans et moins	COMPETITION 11 ans et plus	NATATION POUR TOUS 16 ans et plus	NATATION POUR TOUS 15 ans et moins
POUSSINS/ POUSSINES 2014 et plus	<ul style="list-style-type: none"> • SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2 • CHAMPIONNATS DE France 			<ul style="list-style-type: none"> • SYNCHRO DECOUVERTE • PROGRAMME POUSSINS/ES • SWIM ARTISTIC SHOW
AVENIRS 2011 et après	<ul style="list-style-type: none"> • SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2 • CHAMPIONNATS DE France 	<ul style="list-style-type: none"> • SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2 • CHAMPIONNATS DE France 		<ul style="list-style-type: none"> • SYNCHRO DECOUVERTE • SWIM ARTISTIC SHOW
JEUNES FILLES 2011 à 2008 JEUNES GARÇONS 2011 à 2007		<ul style="list-style-type: none"> • SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2, N1, ELITE 	<ul style="list-style-type: none"> • SWIM ARTISTIC SHOW 	<ul style="list-style-type: none"> • SWIM ARTISTIC SHOW
JUNIORS FILLES 2004 à 2008 JUNIORS GARÇONS 2003 à 2007		<ul style="list-style-type: none"> • SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2, N1, ELITE 	<ul style="list-style-type: none"> • SWIM ARTISTIC SHOW 	
SENIORS FILLES 2008 et avant SENIORS GARÇONS 2007 et avant		<ul style="list-style-type: none"> • SYNCHRO NAT ARGENT & OR • CHALLENGE • CHAMPIONNATS REGIONAUX • CHAMPIONNATS N2 • CHAMPIONNATS DE France 	<ul style="list-style-type: none"> • SWIM ARTISTIC SHOW 	

J'ai 9 et moins • 2014 et après • Je suis « **POUSSIN(E)** »

Je peux nager

- ◆ La compétition Poussine
- ◆ Le Synchro Nat
- ◆ Le Championnat Régional Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ La Championnat de France Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte

J'ai 12 ans et moins • 2011 et après • Je suis « **AVENIR** »

Je peux nager

- ◆ Le Synchro Découverte
- ◆ Le niveau Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le niveau Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Challenge Régional et N2
- ◆ Le Championnat Régional Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ La Championnat de France Avenir sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Championnat Régional Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France N1 Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Élite Jeune si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent

J'ai 12, 13, 14 ou 15 ans (et 16 ans pour les garçons) • 2011, 2010, 2009, 2008 (et 2007 pour les garçons) • Je suis « **JEUNE** »

Je peux nager

- ◆ Le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Challenge Régional et N2
- ◆ Le Championnat Régional Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Avenir en solo seulement si j'ai 12 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France N1 Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Élite Jeune sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Régional Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France N1 Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Or
- ◆ Le Championnat de France Élite Junior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Or
- ◆ Le Championnat Régional Senior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Senior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Senior si j'ai 15 ans et sous condition d'avoir le Synchro d'Or.



LE PARCOURS SPORTIF



J'ai 15, 16, 17, 18 ou 19 ans (et 20 ans pour les garçons) • 2008, 2007, 2006, 2005, 2004 (et 2003 pour les garçons) • Je suis « JUNIOR »

Je peux nager

- ◆ Le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Challenge Régional et N2
- ◆ Le Championnat Régional Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France N1 Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Or
- ◆ Le Championnat de France Élite Junior sous condition d'avoir le Synchro d'Or
- ◆ Le Championnat Régional Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Or

J'ai 15 ans et plus • 2008 et avant • Je suis « SENIOR »

Je peux nager

- ◆ Le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Argent sous condition d'avoir le Synchro Découverte
- ◆ Le Synchro d'Or sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Challenge Régional et N2
- ◆ Le Championnat Régional Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat Interrégional N2 Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Argent
- ◆ Le Championnat de France Senior sous condition d'avoir le Synchro d'Or

RECAPITULATIF DU PARCOURS SPORTIF

AGE	ANNÉES D'ÂGE	Synchro Découverte	Poussin(e)	Synchronat	Challenge Régional & N2	Régionaux & N2 Avenir	Régionaux N2, N1 & Élite Jeune	Régionaux N2, N1 & Élite Junior	Régionaux, N2 et Chpts Senior	Régionaux, N2 et Chpts de France Avenirs
9 ans et -	2014	X	X	X	X	X				X
11 ans et -	2012	X		X	X	X				X
12 ans	2011	X		X	X	X	X			X
13 ans	2010	X		X	X		X			
14 ans	2009	X		X	X		X			
15 ans et +	2008	X		X	X		X	X	X	
16 ans	2007	X		X	X		Garçons	X	X	

LE SYNCHRONAT



PRÉSENTATION

Le Synchronat se poursuit pendant toute la carrière de la nageuse. Ce programme permet d'acquérir les bases et les niveaux requis pour les compétitions en natation artistique sans qu'il y ait forcément d'objectif de compétition dans le programme lui-même.

Le Synchronat comprend trois niveaux obligatoires :

- **Synchro Découverte** qui est un niveau de sensibilisation et d'encouragement à la poursuite de l'activité
- **Synchro d'Argent**
- **Synchro d'Or**

Toutes les épreuves sont acquises de façon définitive.

Toute nageuse/nageur qui souhaite obtenir le niveau Synchro d'Or devra, au préalable, obtenir les niveaux sous-jacents, à savoir les niveaux Synchro Découverte et Synchro d'Argent.

Les adaptations règlementaires 2021–2022 se poursuivent jusqu'à fin décembre 2022 (cf Annexe 1 ▲)

ÉPREUVES

Chaque niveau comprend 3 types d'épreuves dont le détail est proposé dans les fiches «ÉPREUVES Synchronat» :

- **Épreuve n° 1 : Parcours à sec** : proposé à chaque niveau et contenant des éléments incontournables liés aux objectifs visés en fin de Synchronat.
- **Épreuve n° 2 : Propulsion technique** : comportant les appuis de base en déplacement.
- **Épreuve n° 3 : Technique** : composée de mouvements de base et de figures en rapport avec le niveau de compétition correspondant.

Pour le niveau Synchro d'Argent trois catégories sont proposées, la nageuse/le nageur ne devra en valider qu'une seule pour valider son épreuve « technique » niveau Synchro d'Argent.

- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Avenir pour les nageurs/nageuses né(e)s en 2011 et après;
- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Jeune pour les nageuses/nageurs né(e)s en 2008, 2009, 2010 et 2011 (2007 nageurs seulement);
- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les éléments techniques de la catégorie Junior pour les nageuses/nageurs né(e)s en 2008 et avant,

Pour le niveau Synchro d'Or, deux catégories sont proposées, la nageuse/le nageur ne devra en valider qu'une seule pour valider son épreuve « technique » niveau Synchro d'Or.

- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Jeune pour les nageuses/nageurs né(es) en 2008, 2009, 2010 et 2011 (2007 nageurs seulement);
- ♦ soit, une épreuve en corrélation avec les éléments techniques de la catégorie Junior pour les nageuses/nageurs né(es) en 2008 et avant).

IMPORTANT: les nageuses/nageurs né(e)s en années charnières pourront choisir leur catégorie.



Le choix de l'organisation de cette dernière épreuve pour le synchro d'argent et le synchro d'or est laissé à l'initiative des Ligues. Si la Ligue décide de ne pas organiser d'épreuve en corrélation avec les éléments techniques, les nageuses/nageurs de la catégorie Junior passeront l'épreuve en corrélation avec les figures imposées de la catégorie Jeune.

La validation de l'épreuve est définitive et la nageuse/le nageur ayant validé la technique en corrélation avec une catégorie d'âge ne devra pas repasser la technique en corrélation avec la catégorie d'âge supérieure.

À l'issue de la validation de ces trois épreuves individuelles, la nageuse/le nageur aura obtenu le niveau du Synchronat correspondant et pourra alors s'engager dans le niveau supérieur.

EQUIVALENCE

Le résultat obtenu aux figures imposées ou ballets, selon la catégorie, servira d'équivalence pour obtenir un niveau synchronat.

Les nageuses/nageurs ayant obtenu :

- un minimum de 50 points en figures imposées en département ou région ou N2 dans toutes les catégories obtiendront le niveau Synchro Découverte.
- un minimum de 55 points en figures imposées ou 60 points en ballets en N2 dans toutes les catégories obtiendront le niveau Synchro Argent.
- un minimum de 60 points en figures imposées ou 65 points en ballets en N2 Jeune ou championnat de France Jeune ou finale nationale Jeune obtiendront le niveau Synchro d'Or.
- Un minimum de 65 points en ballet (titulaires et remplaçantes) juniors ou seniors en N2 ou championnat de France obtiendront le niveau Synchro d'Or.

En cas d'arrêt de pratique, la nageuse/le nageur gardera le bénéfice des épreuves déjà validées.

L'équivalence pour le niveau Synchro Découverte peut être effectuée et validée par deux officiels A de Natation Artistique au minimum de deux clubs différents, désignés par le Responsable des Officiels Natation Artistique en accord avec le Président de la Commission Régionale Natation Artistique. La demande est à effectuer par mail auprès de la Ligue.

L'équivalence pour les niveaux Synchro d'Argent et Synchro d'Or peut être effectuée et validée, sur proposition de la DTN, par deux officiels A de Natation Artistique au minimum de deux clubs différents, désignés par le Responsable des Officiels Natation Artistique en accord avec le Président de la Commission Régionale Natation Artistique. La demande est à effectuer par mail auprès de la FFN avec copie à la Ligue.

CARACTÉRISTIQUES

Une nageuse/un nageur ayant validé un niveau pourra intégrer la compétition de référence et pourra également poursuivre sa progression à un niveau supérieur au cours de la saison.

Toutes les nageuses/nageurs ayant obtenu une épreuve dans un niveau donné gardent le bénéfice de cette épreuve.

L'obtention du niveau « Synchro Découverte » est obligatoire pour participer au championnat de France Avenir,

L'obtention du niveau « Synchro d'Argent » est obligatoire pour participer aux différentes compétitions Jeune et aux régionaux et N2 Junior et Senior.

L'obtention du niveau « Synchro d'Or » est obligatoire pour participer aux Championnats de France N1 et Élite Junior et Senior.



ENGAGEMENTS

Conditions générales :

Les engagements se feront selon les conditions prévues par les Ligues organisatrices. Le Synchronat est créé dans Extranat par la Ligue organisatrice ou par un Responsable Natation Artistique désigné par celui-ci. L'organisateur pourra alors importer les engagements dans Xo. La Ligue organisatrice de la compétition vérifie l'exactitude des engagements.

Engagement dans les différents niveaux :

L'engagement dans les différentes épreuves d'un niveau se fait au cours de la saison dans un ordre indifférent. Une nageuse/un nageur peut s'engager plusieurs fois sur la même épreuve au cours de la saison.

L'engagement au niveau supérieur n'est possible que lorsque le niveau inférieur est acquis dans son ensemble.

Le passage pourra se faire au cours d'une même session. La décision reste à l'initiative de la Ligue. Un club peut ainsi engager ses nageuses/nageurs, ayant validé la totalité des épreuves requises, à un niveau de compétition donné au cours de la saison.

L'accès aux différentes compétitions peut se faire à n'importe quel moment de la saison à partir du moment où les engagements Extranat ne sont pas clos.

ORGANISATION TERRITORIALE

- ◆ Club (sous couvert d'un juge nommé par la Ligue) ou départemental pour le Synchro Découverte. Les Départements qui ne sont pas en mesure d'organiser une session Synchro Découverte peuvent se rattacher à un autre Département, sous réserve de l'accord de la Ligue.
- ◆ Régional
- ◆ Interrégional

Cependant, pour le niveau Synchro d'Or, l'échelon Régional au minimum est demandé.

Spécificité des Ultra-Marins : Chaque ligue peut organiser les compétitions du Synchronat mais se rattacher à une N2 pour les compétitions Interrégionales.

LES COMPÉTITIONS

Les modifications du règlement FINA intervenant avant le 31 décembre 2022 sont appliquées au règlement FFN.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT DANS LES ÉPREUVES

- Nul ne peut officier ou pratiquer dans un club FFN sans être licencié.
- Pour participer aux compétitions, les licences doivent être oblitérées.
- Une ou des nageuses peut(vent) être positionnée(s), de manière exceptionnelle, sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.

CATÉGORIES D'ÂGE SOUS RESERVE DE VALIDATION DU CONGRES

- Poussin(e)s : 9 ans et moins (2014 et après)
- Avenirs : 12 ans **et moins** (2011 **et après**)
- Jeunes : 12 - 15 ans (2011, 2010, 2009 et 2008);
12 - 16 ans pour les garçons (2011, 2010, 2009, 2008 et 2007)
- Juniors : **15** - 19 ans (**2008**, 2007, 2006, 2005 et 2004);
15 - 20 ans pour les garçons (**2008**, 2007, 2006, 2005, 2004 et 2003)
- Seniors : **15** ans et plus (**2008** et avant)

TEMPS DE BALLETS SOUS RESERVE DE VALIDATION DU CONGRES

Attention une tolérance de cinq (05) secondes, en plus ou en moins, est autorisée par rapport à la durée des ballets.

AVENIRS	JEUNES
SOLOS LIBRES 2'00 (+ ou - 05 sec)	
DUOS LIBRES 2'30 (+ ou - 05 sec)	
DUOS LIBRES MIXTES 2'30 (+ ou - 05 sec)	
ÉQUIPES LIBRES 3'00 (+ ou - 05 sec)	
BALLET ACROBATIQUE - (HIGHLIGHTS) 2'30 (+ ou - 05 sec) Le contenu sera précisé ultérieurement	BALLET ACROBATIQUE - (HIGHLIGHTS) 3'00 (+ ou - 05 sec)

JUNIORS ET SENIORS	
SOLOS TECHNIQUES 2'00 (+ ou - 05 sec)	SOLOS LIBRES 2'15 (+ ou - 05 sec)
DUOS TECHNIQUES 2'20 (+ ou - 05 sec)	DUOS LIBRES 2'45 (+ ou - 05 sec)
DUOS TECHNIQUES MIXTES 2'20 (+ ou - 05 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 2'45 (+ ou - 05 sec)
ÉQUIPES TECHNIQUES 2'50 (+ ou - 05 sec)	ÉQUIPES LIBRES 3'30 (+ ou - 05 sec)
BALLET COMBINE 3'00 (+ ou - 05 sec)	BALLET ACROBATIQUE - (HIGHLIGHTS) 3'00(+ ou - 05 sec)





SURCLASSEMENT

Les nageuses/nageurs âgés(es) de 12 ans (2011) peuvent nager la même épreuve dans les deux catégories Avenir et Jeune.

Les nageuses âgées de 15 ans (2008) et nageurs âgés de 15 et 16 ans (2008 et 2007) peuvent nager la même épreuve dans les trois catégories Jeune et Junior et Senior (excepté le solo libre qui ne peut être nagé à la fois en Junior et en Senior).

Le solo libre Senior peut être nagé par un(e) nageuse/nageur junior, à condition de ne pas avoir participé à cette épreuve dans la catégorie Jeune ou Junior.

EXEMPTION DES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX

Pour les catégories Junior et Senior, il est recommandé aux Ligues de regrouper les compétitions Régionales et N2. Plusieurs classements devront être établis (Régionaux et N2).

- les ballets ayant participé aux Championnats d'Été Élite Jeune, Élite Junior et Championnat de France Senior 2022,
- les ballets jeunes et juniors ayant obtenu les points de qualification pour les Championnats de France d'hiver 2022 et ceux ayant participé au Championnat de France d'hiver 2022,
- les solos libres jeunes et juniors ayant obtenu les points de qualification pour la phase qualificative 2022 et ceux ayant participé à la phase qualificative 2022,
- les solos libres seniors.

Les régions qui ne sont pas en mesure d'organiser une compétition Régionale peuvent se rattacher à une autre région, sous réserve de l'accord des deux Ligues concernées.

RÈGLEMENTATION DES ÉPREUVES ET L'ACCÈS EN FINALE

Sauf spécification contraire figurant dans le présent document, la réglementation FINA s'applique aux épreuves.

Application de la règle FINA pour les éliminatoires et finales. Pour des raisons logistiques il est possible d'organiser une finale directe. Cependant pour toute épreuve comportant des éliminatoires et une finale, l'accès à la finale ne se fera que sous condition de refaire les points de qualification (sans tenir compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s en équipe).

PARTICIPATION MASCULINE

La participation des solos garçons, des duos libres et/ou techniques mixtes aux Championnats de France d'été Avenir et Élite Jeune et Junior sera directement en finale.

PARTICIPATION DES NAGEUSES DU CNE

Des nageuses du Centre National d'Entraînement n'appartenant pas à un même club pourront nager en duo lors des championnats de France Elite sous la bannière CNE. Ces duos feront l'objet d'un double classement.

Les points de ces duos seront attribués à chaque club pour le classement national des clubs.



PARTICIPATION DES ÉTRANGERS

La participation des étrangers se fait avec l'accord de la FFN et l'autorisation de la fédération étrangère. Elle fait l'objet d'une réglementation particulière en accord avec la réglementation FINA.

En cas de participation de nations ou clubs étrangers

Si plus de trois ballets de nations étrangères différentes sont présents en finale, un podium international pourra être organisé. Dans le cas contraire et sous condition d'être classés dans les trois premiers, ils seront intégrés au podium national et recevront une récompense.

Les Championnats de France d'été Élite sont ouverts aux nations ou clubs étrangers dans la limite de : deux solos, deux duos, une équipe et un highlight. Au moins un juge doit être engagé par ballet collectif. Un solo et/ou un duo supplémentaires pourront être accordés en cas de sélection.

Accès à la Finale en cas de non finale directe

Le ballet, ayant le meilleur total aux éliminatoires, par nation étrangère, sera admis à nager en finale, à la condition que celui-ci s'intègre dans les effectifs de ballets finalistes suite au classement des éliminatoires. Ce ballet s'ajoutera alors aux finalistes françaises.

Lors des tirages au sort des groupes, les étrangers seront intégrés en fonction de leur classement dans les deux groupes de 6 ballets de clubs français. Chaque groupe du tirage au sort comprendra 6 ballets de clubs français plus les étrangers éventuellement (règlement FFN).

Participation des étrangères/étrangers licenciés(es) dans un club français

Les athlètes non sélectionnables en Equipe de France et régulièrement licencié(e)s dans un club français, peuvent participer aux compétitions organisées par la FFN ou ses structures décentralisées dans les mêmes conditions que les athlètes français(es).

Elles/Ils sont également soumis(es) aux mêmes règles de niveau de compétition et de catégorie. En ce qui concerne les duos et les équipes, les ballets comprenant un effectif de plus de la moitié d'athlètes non sélectionnables en Equipe de France ne peuvent pas se voir délivrer le titre de «Champion de France». En solo, également une nageuse étrangère/un nageur étranger ne peut pas avoir de titre de Champion(ne) de France. Un double classement sera établi.

DISPOSITIF ILE DE LA RÉUNION

Pour les Championnats de France d'hiver :

Envoi de vidéos des épreuves avant les Journées d'Automne pour évaluation par un jury.

Pour les Championnats de France d'été :

La Ligue Régionale organise une compétition sur place avec la présence d'un juge A désigné par la FFN et des officiels de la Ligue. Tous les clubs de la Ligue peuvent y participer. Toutes les épreuves des différentes catégories sont proposées lors de cette compétition.

Le juge arbitre A désigné par la FFN valide les résultats et les qualifications dès la fin de la compétition.

Sous réserve de faire les points de qualification, le 1er de chaque épreuve est qualifié pour les Championnats de France d'été Élite. Le ballet classé deuxième est qualifié pour la N1. Les ballets suivants ont la possibilité d'aller aux N2 en métropole. Pour se qualifier aux N1, ils doivent réaliser les points de qualification. Ils doivent également rentrer dans les quotas de l'interrégion sans prendre de places à cette interrégion.

Cependant un club qualifié en élite aura la possibilité de présenter en double classement deux ballets en N1.



DISPOSITIF TERRITOIRES ULTRA-MARINS

Pour les Championnats de France d'hiver :

Envoi de vidéos des épreuves avant les Journées d'Automne pour évaluation par un jury.

Pour les Championnats de France d'été :

Même procédé si ce sont des solos et des duos seulement. Pour les épreuves d'équipe, le ou les clubs doivent participer aux N2 en métropole. Pour se qualifier, ils doivent réaliser les points de qualification. Ils doivent également rentrer dans les quotas de l'interrégion sans prendre de places à cette interrégion.

DISPOSITIF LIGUE CORSE

Les clubs de la Ligue Corse ne prennent pas de places dans les quotas à l'interrégion Sud-Est. Sous réserve de faire les points de qualification, si un club de la Ligue Corse se classe premier et si le club suivant appartient à l'interrégion Sud-Est, alors ces deux clubs sont directement qualifiés pour les Championnats de France Élite.

Pour se qualifier aux N1, les clubs de la Ligue Corse doivent rentrer dans les quotas de l'interrégion Sud-Est sans prendre de places à cette interrégion.

DISPOSITIF CENTRES NATIONAUX D'ACCÈS AU HAUT NIVEAU (CNAHN) ET ATHLETES CENTRE NATIONAL D'ENTRAINEMENT (CNE)

Un centre national d'accès au haut-niveau sera automatiquement positionné en éliminatoires et/ou finales directes pour les épreuves des Championnats de France d'hiver Jeune et Junior pour les épreuves de solos, duos libres et équipe libre (en junior) et des Championnats Élite Jeune et Élite Junior pour les autres épreuves, sans passer par la N1, à raison de deux places en épreuve individuelle et duo et d'une place en épreuve collective par centre national d'accès au haut-niveau. Ces ballets se rajouteront aux quotas des éliminatoires et/ou finales directes. Les nageuses/nageurs appartenant au centre national d'entraînement (CNE) seront également intégré(e)s hors quotas.

SÉLECTIONS COLLECTIFS DES ÉQUIPES DE FRANCE

Dans le cadre des compétitions nationales, des épreuves de présélections ou de sélections pour les collectifs des Équipes de France peuvent être incluses dans le programme des Championnats de France. Les règlements et les conditions d'accès sont définis par la DTN dans les modalités de sélection.

RÉSULTATS

Si un ballet n'est pas en mesure de nager la finale avec son effectif minimum pour raison médicale, il ne nagera pas la finale et donc ne sera pas classé dans celle-ci. Cependant, il sera le premier ballet classé après les finalistes.

Les résultats sont vérifiés par le Juge-Arbitre et transmis via XO sous 48 heures. Ils seront accessibles sur le site FFN EXTRANAT.

Les résultats des compétitions N2 devront être également envoyés au département Natation Artistique de la Fédération Française de Natation (natation.artistique@ffnatation.fr) dans les 24 heures suivant la compétition.

DEMANDE DE DÉROGATION POUR QUOTAS MANQUANTS

Pour toutes les catégories d'âge, le Juge-Arbitre des N2 a la possibilité de proposer, de manière exceptionnelle, à une commission d'étude (Direction Technique Nationale et Juges Internationaux) une vidéo du ballet ayant obtenu les points de qualification pour les Championnats de France mais n'étant pas qualifié en raison des quotas attribués. Cette vidéo doit être envoyée par le Juge-Arbitre dans les 48 heures suivant la fin de la compétition à la Fédération Française de Natation.



OFFICIELS ET LICENCIES

La composition des jurys sera conforme à la circulaire des officiels de Natation Artistique. Les personnes convoquées par la FFN quelle que soit leur mission ne représentent pas leur club.

Pour les Championnats de France d'hiver et d'été N1 et Élite Jeunes, les clubs engageant dix nageuses/nageurs au moins en figures imposées devront engager un officiel A (à jour de son recyclage) ou A en examen. Cet officiel devra être engagé sur Extranat.

Pour tous les championnats de France, tout club participant doit obligatoirement engager, via Extranat une personne licenciée afin d'aider sur différentes missions proposées par le Juge-Arbitre de la compétition.

Dans le cas contraire, une pénalité financière à régler au plus tard au début de la compétition sera appliquée (voir Règlements financiers).

Un jury d'appel sera constitué pour chaque compétition Régionale, Interrégionale, Nationale. Lors des compétitions nationales, le délégué du Président de la FFN désigne le jury d'appel en conformité avec le règlement intérieur de la FFN et en assure la présidence.

PRINCIPES DE QUALIFICATION

1. La qualification aux compétitions Interrégionales N2 prend en compte :

- un minimum de points à réaliser

ces points sont un résultat additionnel (figures imposées + ballets libres) lorsqu'il s'agit d'épreuves impliquant la participation en figures imposées. En équipe, la pénalité pour nageuses/nageurs manquant(e)s n'est pas prise en considération pour "le minimum de points à réaliser" mais est prise en compte pour le classement.

2. La qualification aux Championnats de France prend en compte :

- un positionnement d'après les résultats de la saison précédente (qualification N-1) ou de l'année en cours (qualification lors des Championnats de France d'hiver pour les solos libres, duos libres mixtes et équipes libres Jeunes et Juniors),
- un quota de places,
- un minimum de points à réaliser pour les ballets obtenant ces places.

ces points sont un résultat additionnel (figures imposées + ballets libres) lorsqu'il s'agit d'épreuves impliquant la participation en figures imposées. En équipe, la pénalité pour nageuses/nageurs manquant(e)s n'est pas prise en considération pour "le minimum de points à réaliser" mais est prise en compte pour le classement. Ce dernier fait foi sur la qualification.

Si les ballets classés premiers ne réalisent pas les minima de points pour les Championnats de France d'été Élite, ils seront sélectionnés pour les Championnats N1, sous condition de réaliser les minima de points relatifs à la N1. De ce fait, le nombre de ballets pour les Championnats N1 sera augmenté.

POSITIONNEMENT REFUSÉ

Si un club refuse le positionnement de son ballet en Élite dans une catégorie donnée, il ne sera pas automatiquement repositionné en N1 mais devra y gagner sa sélection en passant par la N2. Cependant s'il réalise au Championnat N2 les points de qualification d'Élite, il devra obligatoirement nager en Élite.

ACCÈS AUX DIFFERENTS CHAMPIONNATS

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS N2



	AVENIR	JEUNE	JUNIOR	SENIOR
SOLO LIBRE	116	120	61	
SOLO TECHNIQUE			58	
DUO LIBRE	114	118	60	60
DUO TECHNIQUE			57	
DUO MIXTE LIBRE	112	116	59	59
DUO MIXTE TECHNIQUE			56	
ÉQUIPE LIBRE	112	116	59	59
ÉQUIPE TECHNIQUE			56	
COMBINÉ				60
HIGHLIGHT	59	60	61	61

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'HIVER JEUNE & JUNIOR

	SOLO LIBRE JEUNE	DUO MIXTE LIBRE JEUNE	EQUIPE LIBRE JEUNE	SOLO LIBRE JUNIOR	DUO MIXTE LIBRE JUNIOR	ÉQUIPE LIBRE JUNIOR
POINTS	130	126	126	68	64	66
QUOTAS	ILE DE FRANCE	5	Suivant les points	4	Suivant les points	2
	NORD EST	5		2		2
	OUEST	5		2		2
	SUD EST	5		2		2
	SUD OUEST	5		2		2
ACCÈS A L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE	A partir de la 2ème place de chaque IR			A partir de la 2ème place de chaque IR		
TOTAL PLACES ÉPREUVE QUALIFICATIVE	20			15		
ACCÈS AUX ÉLIMINATOIRES	<ul style="list-style-type: none"> • 8 CNAHN (2 places par CNANH) • le premier de chaque IR • 7 premiers de l'épreuve qualificative 			<ul style="list-style-type: none"> • 8 CNAHN (2 places par CNANH) • le premier de chaque IR • 7 premiers de l'épreuve qualificative 		
TOTAL PLACES AUX ÉLIMINATOIRES	20			20		
ACCÈS FINALE		Suivant les points	<ul style="list-style-type: none"> • Quotas IR • 4 CHAHN 		Suivant les points	<ul style="list-style-type: none"> • Quotas IR • 4 CHAHN
TOTAL PLACE FINALE	12	FINALE DIRECTE	14	12	FINALE DIRECTE	14
ACCÈS ÉLITE DANS L'ANNÉE	12 premiers	Suivant les points	6 premiers	12 premiers	Suivant les points	6 premiers

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ - CATÉGORIE AVENIR ET FINALE DES JEUNES—CATÉGORIE JEUNE



	SOLO LIBRE 2010	SOLO LIBRE 2011	SOLO LIBRE 2012	SOLO LIBRE 2013	DUO LIBRE	DUO LIBRE MIXTE	ÉQUIPE LIBRE	HIGHLIGHT
SCORE	124	124	124	124	122	120	120	61
QUOTAS	ILE DE FRANCE	4	4	4	4	Suivant les points	4	4
	NORD EST	4	4	4	4		4	4
	OUEST	4	4	4	4		4	4
	SUD EST	4	4	4	4		4	4
	SUD OUEST	4	4	4	4		4	4
TOTAL PLACES ÉLIMINATOIRES	<i>Attention, les 2010 ne peuvent participer qu'en solos seulement</i>				20	FINALE DIRECTE	20	20
TOTAL PLACE FINALE	20	20	20	20	12		12	12

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ N1 & ÉLITE - CATÉGORIE JEUNE

	SOLO LIBRE	DUO LIBRE	DUO LIBRE MIXTE	ÉQUIPE LIBRE	HIGHLIGHT	
SCORE N1	126	124	122	122	63	
SCORE ÉLITE	130	128	126	126	65	
QUOTAS	ILE DE FRANCE	3	4	Suivant les points	4	4
	NORD EST	3	4		4	4
	OUEST	3	4		4	4
	SUD EST	3	4		4	4
	SUD OUEST	3	5		5	5
N1	ACCÈS ÉLIMINATOIRES	FINALE DIRECTE	A partir de la 2ème place des N2 de	A partir de la 2ème place des N2 de	A partir de la 2ème place des N2 de	
	TOTAL PLACES ÉLIMINATOIRES		16			16
	TOTAL PLACE FINALE	15	12	12	12	
ÉLITE	ACCÈS ÉLIMINATOIRES	<ul style="list-style-type: none"> •12 premiers du Chpt Hiver •5 premiers des N1 	<ul style="list-style-type: none"> •2 par CNAHN (8) •Le premier de chaque N2 (5) •4 premiers des N1 	Suivant les points	<ul style="list-style-type: none"> • 6 premiers du Chpt Hiver •Le premier de chaque N2 (5) •6 premiers des N1 	<ul style="list-style-type: none"> •Les 4 CHAHN • Le premier de chaque N2 (5) • 3 premiers des N1
	TOTAL PLACE ÉLIMINATOIRES	17	17		17	
	TOTAL PLACE FINALE	12	12	FINALE DIRECTE	12	12

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ N1 & ÉLITE - CATÉGORIE JUNIOR

	SOLO TECHNIQUE	SOLO LIBRE	DUO TECHNIQUE	DUO LIBRE	DUO TECHNIQUE MIXTE	DUO LIBRE MIXTE	ÉQUIPE TECHNIQUE	ÉQUIPE LIBRE	HIGHLIGHT
SCORE N1	63	66	62	65	59	62	61	64	67
SCORE ÉLITE	65	68	64	67	60	64	63	66	69
QUOTAS	ILE DE FRANCE	4	3	4	4	Suivant les points	4	4	4
	NORD EST	4	3	4	4		4	4	4
	OUEST	4	3	4	4		4	4	4
	SUD EST	4	3	4	4		4	4	4
	SUD OUEST	4	3	4	5		4	5	5
N1	ACCÈS FINALE	A partir de la 2ème place des N2 de chaque IR	A partir de la 2ème place des N2 de chaque IR		FINALE DIRECTE		A partir de la 2ème place des N2 de chaque IR		
	TOTAL PLACE FINALE	15	15	15	16		15	16	16
ÉLITE	ACCÈS ÉLIMINATOIRES	<ul style="list-style-type: none"> •2 par CNAHN (8) •Le premier de chaque N2 (5) •4 premiers des N1 	<ul style="list-style-type: none"> •12 premiers du Chpt Hiver •5 premiers des N1 	<ul style="list-style-type: none"> •2 par CNAHN (8) •Le premier de chaque N2 (5) •4 premiers des N1 	<ul style="list-style-type: none"> •8 premiers du Chpt Hiver •Le premier de chaque N2 (5) •4 premiers des N1 	Suivant les points	<ul style="list-style-type: none"> •4 CNAHN •Le premier de chaque N2 (5) •4 premiers des N1 	<ul style="list-style-type: none"> •6 premiers du Chpt Hiver •Le premier de chaque N2 (5) •6 premiers des N1 	<ul style="list-style-type: none"> •4 CNAHN •Le premier de chaque N2 (5) •4 premiers des N1
	TOTAL PLACE ÉLIMINATOIRES		17		17			17	
	TOTAL PLACE FINALE	17	12	17	12	FINALE DIRECTE	13	12	13

ACCÈS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE D'ÉTÉ - CATÉGORIE SENIOR

	SOLO LIBRE	DUO LIBRE	DUO LIBRE MIXTE	ÉQUIPE LIBRE	HIGHLIGHT	COMBINÉ	
	68	67	64	66	69	67	
QUOTAS	ILE DE FRANCE	4	4	Pas de quotas définis	3	4	3
	NORD EST	4	4		3	4	3
	OUEST	4	4		3	4	3
	SUD EST	4	4		3	4	3
	SUD OUEST	4	4		3	4	3
ACCÈS ÉLIMINATOIRES	20	20	FINALE DIRECTE		20		
TOTAL PLACE ÉLIMINATOIRES							
TOTAL PLACE FINALE	12	12		15	12	15	



PUBLIC CONCERNÉ	
9 ans et moins (2014 et après)	
OBJECTIF	
Proposer un programme avec des contenus adaptés au jeune public pour les préparer au système compétitif	
CONDITIONS D'ACCÈS	
<ul style="list-style-type: none"> • A confirmer, suivant le règlement FFN 	
CONTENU DES ÉPREUVES	
FIGURES IMPOSÉES	ÉPREUVE LIBRE
<p style="text-align: center;">2 figures obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Perilleux arrière groupé • Ballet leg <p>Ces figures seront réalisées avec ou sans aides extérieures (bidons, frites, haltères)</p>	<p style="text-align: center;">Ballet avec des éléments imposés</p> <p>Kick, Battements costaux, Voilier, 1 Cercle, 1 Ligne</p> <p>Distance : 25 m minimum Durée : 1'30 (+ ou - 15 sec)</p>
CLASSEMENTS & PODIUMS	
<ul style="list-style-type: none"> • Chaque organisateur pourra s'approprier cette épreuve et proposer le jugement et le classement de son choix. • Jury : à partir du niveau Jeune Officiel et au choix de l'organisateur. • Récompense : au choix de l'organisateur (médailles et/ou récompenses à tous les participants et/ou distribution de diplômes). 	



LE PUBLIC CONCERNÉ	
12 ans et moins (2011 et après).	
COMPÉTITIONS	
<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Championnat Régional Avenir ⇒ Championnat National 2 Avenir ⇒ Championnat de France Été Avenir 	
CONDITIONS D'ACCÈS	
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir validé le niveau Synchro Découverte • Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats • Avoir obtenu les places requises pour les Championnats de France 	
CONTENU DES ÉPREUVES	
FIGURES IMPOSÉES suivant règlement FINA	SOLOS LIBRES 2'00 (+ ou - 05 sec)
DUOS LIBRES 2'30 (+ ou - 05 sec)	DUOS MIXTES LIBRES 2'30 (+ ou - 05 sec)
ÉQUIPES LIBRES 3'00 (+ ou - 05 sec)	HIGHLIGHTS 2'30 (+ ou - 05 sec) Le contenu sera précisé ultérieurement
CLASSEMENTS ET PODIUMS	
<ul style="list-style-type: none"> • 50% Figures imposées + 50% Épreuves libres • Solos : un podium (50% figures imposées + 50% solo) est organisé pour chaque année d'âge. • 100% Highlights • 100% Figures imposées : un podium général est organisé et un titre en figures imposées Avenir est attribué pour chaque année d'âge (2011, 2012 et 2013). 	
RÈGLES GÉNÉRALES	
<ul style="list-style-type: none"> • Les nageuses/nageurs âgées(es) de 12 ans (2011), peuvent nager la même épreuve dans les deux catégories (Avenir et Jeune). • La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e). Cette épreuve est réservée aux nageuses Avenirs de 2011, 2012 et 2013. • Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc. • Les highlights ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant (e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation en Nationale. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve. 	

CHAMPIONNAT RÉGIONAL AVENIR



RÈGLES

Le Championnat Régional est qualificatif pour le Championnat National 2.

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES	SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES	HIGHLIGHTS
------------------	--------------	-------------	--------------------	----------------	------------

ACCÈS AU CHAMPIONNAT NATIONALE 2 AVENIR

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES 116 points	DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES 114 points
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES 112 points	DUOS MIXTES LIBRES + FIGURES IMPOSEES 112 points
HIGHLIGHTS Le contenu sera précisé ultérieurement 59 points	

CHAMPIONNAT NATIONALE 2 AVENIR

RÈGLES

Le Championnat National 2 est qualificatif pour le Championnat de France Avenir.

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES	SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES
DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES	HIGHLIGHTS Le contenu sera précisé ultérieurement

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AVENIR

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> les quatre (4) premiers 2011 de chaque IR si 122 points.
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> les quatre (4) premiers 2011 de chaque IR si 120 points.
HIGHLIGHTS	<ul style="list-style-type: none"> les quatre (4) premiers 2011 de chaque IR si 61 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AVENIR

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> les quatre (4) premiers 2011 de chaque IR si 124 points. les quatre (4) premiers 2012 de chaque IR si 124 points. les quatre (4) premiers 2013 de chaque IR si 124 points.
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> les duos mixtes ayant obtenus 120 points.

CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉTÉ AVENIR

RÈGLES

- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires.

CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	20	• les quatre (4) premiers de chaque IR si 122 points.
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	20	• les quatre (4) premiers de chaque IR si 120 points
HIGHLIGHTS	20	• les quatre (4) premiers de chaque IR si 61 points

CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES 2011	20	<ul style="list-style-type: none"> • les quatre (4) premiers de chaque IR si 124 points. • à l'issue des figures imposées, les 10 premières passeront dans le deuxième groupe en solo et les suivantes passeront dans le premier groupe. • solos garçons
SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES 2012	20	<ul style="list-style-type: none"> • les quatre (4) premiers de chaque IR si 124 points. • à l'issue des figures imposées, les 10 premières passeront dans le deuxième groupe en solo et les suivantes passeront dans le premier groupe. • solos garçons
SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES 2013	20	<ul style="list-style-type: none"> • les quatre (4) premiers de chaque IR si 124 points. • à l'issue des figures imposées, les 10 premières passeront dans le deuxième groupe en solo et les suivantes passeront dans le premier groupe. • solos garçons
<i>SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES 2010</i>	20	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Attention la qualification pour les 2010 a lieu lors de N2 Jeunes</i> • <i>les quatre (4) premiers de chaque IR si 124 points.</i> • <i>à l'issue des figures imposées, les 10 premières passeront dans le deuxième groupe en solo et les suivantes passeront dans le premier groupe.</i> • <i>solos garçons</i>
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	12	• douze (12) premiers des éliminatoires si 122 points
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES		• les duos mixtes de chaque IR ayant obtenus 120 points
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	12	• douze (12) premières des éliminatoires si 120 points
HIGHLIGHTS	12	• douze (12) premières des éliminatoires si 61 points

PODIUMS

Outre le classement pour chaque épreuve, un classement et un podium seront réalisés pour les clubs et les ligues, en prenant en compte les résultats suivants:

- année d'âge 2013/10 ans (figures imposées/solo)
- année d'âge 2012/11 ans (figures imposées/solo)
- année d'âge 2011/12 ans (figures imposées/solo)
- année d'âge 2010/13 ans (figures imposées/solo)



LE PUBLIC CONCERNÉ

Filles : 12, 13, 14, 15 ans (2011, 2010, 2009 et 2008)

Garçons : 12, 13, 14, 15, 16 ans (2011, 2010, 2009, 2008 et 2007)

COMPÉTITIONS

- ⇒ Journées d'Automne
- ⇒ Épreuve qualificative du Championnat de France Hiver Jeune
- ⇒ Championnat de France Hiver Jeune
- ⇒ Championnat Régional Jeune
- ⇒ Championnat National 2 Jeune
- ⇒ Championnat de France Été National 1 Jeune
- ⇒ Championnat de France Été Élite Jeune Open

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent
- Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats
- Avoir obtenu les places requises pour les Championnats de France

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES suivant règlement FINA	SOLOS LIBRES 2'00 (+ ou - 05 sec)
DUOS LIBRES 2'30 (+ ou - 05 sec)	DUOS MIXTES LIBRES 2'30 (+ ou - 05 sec)
ÉQUIPES LIBRES 3'00 (+ ou - 05 sec)	HIGHLIGHTS 3'00 (+ ou - 05 sec)

CLASSEMENTS ET PODIUMS

- 50% Figures imposées + 50% Épreuves libres
- 100% Highlights
- 100% Figures imposées : un podium est organisé incluant les quatre (4) années d'âge pour les nageuses nées en 2011, 2010, 2009 et 2008 et les cinq (5) années d'âge pour les nageurs nés en 2011, 2010, 2009, 2008 et 2007.
Un deuxième podium est organisé pour les nageuses/nageurs plus jeunes (né(e)s en 2011, 2010 et 2009).

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les nageuses/nageurs âgées(es) de 12 ans (2011), peuvent nager la même épreuve dans les deux catégories (Avenir et Jeune).
- Les nageuses âgées de 15 ans (2008) et nageurs âgés de 15 et 16 ans (2008 et 2007) peuvent nager la même épreuve dans deux catégories Jeune et Junior.
- La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e).
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les highlights ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation en Nationale 1 ou Élite. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.



JOURNÉES D'AUTOMNE JEUNE



RÈGLES

Les journées d'Automne Jeune sont sélectives à l'épreuve qualificative et au Championnat de France d'hiver Jeune.

- Les solistes déjà qualifié(e)s aux Championnats de France d'hiver lors de la saison N-1 ainsi que les solistes des CNAHN peuvent participer à cette compétition sans pour autant remettre en cause leur qualification. Ces nageuses/nageurs feront l'objet d'un double classement.
- L'interrégion peut décider des récompenses attribuées.
- Les ballets n'accédant pas à l'épreuve qualificative ou au Championnat de France d'hiver dans une épreuve donnée pourront nager cette épreuve directement aux N2 2023 sans passer par les Régionaux excepté si les scores ne sont pas atteints.

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES	SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES
------------------	--------------	--------------------	----------------

ACCÈS À L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	• vingt (20), (quatre (4) de la 2ème à la 5ème place de chaque IR, si 130 points.
---------------------------------	---

ACCÈS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	• cinq (5) (le premier de chaque IR) seront qualifiés, si 130 points.
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES	• les duos mixtes ayant obtenus 126 points
EQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	• dix (10) (les deux (2) premiers de chaque IR) seront qualifiés, si 126 points.

ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les solos libres n'accédant pas au Championnat de France d'hiver pourront être nagés directement aux N2 2023 sans passer par les Régionaux.

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES	SOLOS LIBRES
------------------	--------------

Pas de podium organisé pour la phase qualificative

ACCÈS AUX ÉLIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JEUNE

les six (6) premiers solos libres + figures imposées, si 130 points.



RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les chiffres ne tiennent pas compte des hors quotas ni des dérogations DTN.
- Possibilité de ne faire que les figures imposées pour les nageuses/nageurs suivant(e)s : 2011, 2010, 2009, 2008, (2007 garçons) retenu(e)s à l'issue du classement des figures imposées des Championnats de France N1 et Élite Jeune 2022 et à la Finale Nationale des Avenirs et des Jeunes 2022 ainsi qu'aux nageuses/nageurs positionné(e)s dans le Projet de Performance Fédéral et celles/ceux proposé(e)s sur la liste ministérielle. La diffusion de la liste par le DTN ou de ses représentants sera communiquée en début de saison sportive. Les engagements préliminaires devront parvenir à la Fédération avant la date limite du 30 octobre 2022.
- Les ballets non qualifiés au Championnat de France Élite Jeune pourront nager directement aux N2 2023 sans passer par les Régionaux excepté si les scores ne sont pas atteints.

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES	SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES
------------------	--------------	--------------------	----------------

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> • cinq (5) (le premier de chaque journée d'Automne) si 130 points. • les sept (7) premiers de l'épreuve qualificative si 130 points. • huit (8) places CNAHN (2 places par CNAHN).
------------------------------------	--

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> • douze (12) premiers des éliminatoires si 130 points. • solos garçons
EQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> • dix (10) (les deux (2) premières de chaque journée d'Automne) si 126 points. • quatre (4) places CNAHN (1 place par CNAHN).

CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ETE ÉLITE JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> • douze (12) premiers si 130 points.
EQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> • six (6) premières si 126 points.

CHAMPIONNAT RÉGIONAL JEUNE

RÈGLES

Le Championnat Régional est qualificatif pour le Championnat National 2. Ils peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES	SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES	HIGHLIGHTS
------------------	--------------	-------------	--------------------	----------------	------------

ACCÈS AU CHAMPIONNAT NATIONALE 2 JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES 120 points	DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES 118 points
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES 116 points	DUOS MIXTES LIBRES + FIGURES IMPOSEES 116 points
HIGHLIGHTS 60 points	

CHAMPIONNAT NATIONAL 2 JEUNE

RÈGLES

Le Championnat National 2 est qualificatif pour le Championnat de France National 1 et le Championnat de France Élite Jeune. Il peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.

- Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat de France Élite mais obtenant ceux pour accéder au Championnat de France N1 seront qualifiés pour le Championnat de France N1. Ils se rajouteront au nombre de ballets qualifiés au Championnat de France N1.
- Les nageuses/nageurs de 2010 ne participant qu'à la Finale Nationale des Jeunes n'ont pas l'obligation de participer aux Régionaux, les Championnats Nationale 2 servant de phases qualificatives. Ces nageuses/nageurs feront l'objet d'un double classement.

CONTENU DES ÉPREUVES

FIGURES IMPOSÉES	SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES
DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES	HIGHLIGHTS

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT NATIONAL 1 JEUNE

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> • seize (16) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO), si 124 points.
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> • seize (16) (les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classées de la 2ème à la 5ème place du SO), si 122 points.
HIGHLIGHTS	<ul style="list-style-type: none"> • seize (16) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO), si 63 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES DU CHAMPIONNAT NATIONAL 1 JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> • quinze (15), les trois (3) premiers de chaque IR si 126 points. • solos garçons
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> • les duos mixtes ayant obtenus 122 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT ELITE JEUNE

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> • cinq (5), les premiers (1) de chaque IR si 128 points.
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> • cinq (5), les premières (1) de chaque IR si 126 points.
HIGHLIGHTS	<ul style="list-style-type: none"> • cinq (5), les premiers (1) de chaque IR si 65 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES DU CHAMPIONNAT ELITE JEUNE

DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES	<ul style="list-style-type: none"> • les duos mixtes ayant obtenus 126 points.
---------------------------------------	---

CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNATS DE FRANCE AVENIR POUR LES SOLISTES NE(E)S EN 2010

SOLOS LIBRES 2010	<ul style="list-style-type: none"> • les quatre (4) premiers solos de chaque IR <p>Les nageurs se rajoutent au quota de chaque IR.</p>
-------------------	---





RÈGLES

Le Championnat de France Nationale 1 est qualificatif pour le Championnat de France Élite.

- Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat de France Élite mais obtenant ceux pour accéder au Championnat de France N1 seront qualifiés. Il se rajouteront au nombre de ballets qualifiés au Championnat de France N1.

Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN.

CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	15	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO, si 124 points.
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	16	• les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classées de la 2ème à la 5ème place du SO, si 122 points.
HIGHLIGHTS	16	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO, si 63 points.

CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	15	• les trois (3) premiers de chaque IR si 126 points. • solos garçons
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	12	• douze (12) premiers des éliminatoires si 124 points.
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES		• les duos mixtes ayant obtenus 122 points.
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	12	• douze (12) premières des éliminatoires si 122 points.
HIGHLIGHTS	12	• douze (12) premières des éliminatoires si 63 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNAT ÉLITE JEUNE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	5	• cinq (5) premiers des finales si 130 points.
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	4	• quatre (4) premiers des finales si 128 points.
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES		• les duos mixtes ayant obtenus 126 points
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	6	• six (6) premières des finales si 126 points.
HIGHLIGHTS	3	• trois (3) premiers des finales si 65 points.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉTÉ ÉLITE OPEN JEUNE



RÈGLES

- Une (ou des) nageuse(s) peut (peuvent) être positionnée(s) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN, ni des ballets étrangers.

CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	17	<ul style="list-style-type: none"> • les douze (12) premiers du championnat de France d'hiver si 130 points. • cinq (5) premiers du championnat de France N1 si 130 points.
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	17	<ul style="list-style-type: none"> • les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 128 points. • cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 128 points. • huit (8) des CHAHN (deux par CHAHN).
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	16	<ul style="list-style-type: none"> • les six (6) premiers du championnat de France d'hiver si 126 points. • cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 126 points. • cinq (5) du championnat de France N1 si 126 points.
HIGHLIGHTS	16	<ul style="list-style-type: none"> • cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 65 points. • les sept (7) premiers du championnat de France N1 si 65 points. • quatre (4) des CHAHN (un par CHAHN).

CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	12	<ul style="list-style-type: none"> • douze (12) premiers des éliminatoires si 130 points • solos garçons
DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES	12	<ul style="list-style-type: none"> • douze (12) premiers des éliminatoires si 128 points
DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES		<ul style="list-style-type: none"> • les duos mixtes ayant obtenus 126 points
ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES	12	<ul style="list-style-type: none"> • douze (12) premières des éliminatoires si 126 points
HIGHLIGHTS	12	<ul style="list-style-type: none"> • douze (12) premières des éliminatoires si 65 points

CONDITIONS D'ACCÈS AUX CHAMPIONNATS HIVER OU ELITE ETE JEUNE 2023-2024

SOLOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES

DUOS LIBRES + FIGURES IMPOSEES

DUOS LIBRES MIXTES + FIGURES IMPOSEES

ÉQUIPES LIBRES + FIGURES IMPOSEES

HIGHLIGHTS

- Etre classé dans le top 6.

Ce dispositif de qualification ne concerne pas les deux places en solo et duo et la place en épreuve collective pour les CNAHN.



PUBLIC CONCERNÉ

Filles : 15, 16, 17, 18, 19 ans (2008, 2007, 2006, 2005 et 2004)

Garçons : 15, 16, 17, 18, 19, 20 ans (2008, 2007, 2006, 2005, 2004 et 2003)

COMPÉTITIONS

- ⇒ Journées d'Automne
- ⇒ Épreuve qualificative du Championnat de France Hiver Junior
- ⇒ Championnat de France Hiver Junior
- ⇒ Championnat Régional Junior
- ⇒ Championnat National 2 Junior
- ⇒ Championnat de France Été National 1 Junior
- ⇒ Championnat de France Été Élite Junior Open

CONDITIONS D'ACCÈS

- Avoir validé le niveau Synchro d'Argent pour participer aux Championnats Régionaux et N2
- Avoir validé le niveau Synchro d'Or pour participer aux Championnats de France
- Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats
- Avoir obtenu les places requises pour les Championnats de France

CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS TECHNIQUES 2'00 (+ ou - 05 sec)	SOLOS LIBRES 2'15 (+ ou - 05 sec)
DUOS TECHNIQUES 2'20 (+ ou - 05 sec)	DUOS LIBRES 2'45 (+ ou - 05 sec)
DUOS TECHNIQUES MIXTES 2'20 (+ ou - 05 sec)	DUOS LIBRES MIXTES 2'45 (+ ou - 05 sec)
ÉQUIPES TECHNIQUES 2'50 (+ ou - 05 sec)	ÉQUIPES LIBRES 3'30 (+ ou - 05 sec)
HIGHLIGHTS 3'00 (+ ou - 05 sec)	

CLASSEMENTS ET PODIUMS

- 100% Chaque épreuve
- 100% Solos techniques : un podium général est organisé incluant les cinq (5) années d'âge pour les nageuses nées en 2008, 2007, 2006, 2005 et 2004 et pour les six (6) années d'âge pour les nageurs nés en 2008, 2007, 2006, 2005, 2004 et 2003.
Un deuxième podium est organisé pour les plus jeunes nageuses/ nageurs (né(e)s en 2008, 2007 et 2006).

RÈGLES GÉNÉRALES

- Les nageuses/nageurs considéré(e)s comme Jeunes et Juniors peuvent nager dans deux categories.
- La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e).
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les highlights ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant (e)s en Régional et N2. Cependant ils devront être composés de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation en Nationale 1 ou Élite. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans cette épreuve.

JOURNÉES D'AUTOMNE JUNIOR



RÈGLES

Les journées d'Automne Junior sont sélectives à l'épreuve qualificative et au Championnat de France d'hiver Junior

- Les solistes déjà qualifié(e)s aux Championnats de France d'hiver lors de la saison N-1 ainsi que les solistes des CNAHN peuvent participer à cette compétition sans pour autant remettre en cause leur qualification. Ces nageuses/nageurs feront l'objet d'un double classement.
- L'interrégion peut décider des récompenses attribuées.
- Les ballets n'accédant pas à l'épreuve qualificative ou au Championnat de France d'hiver dans une épreuve donnée pourront nager cette épreuve directement aux N2 2023 sans passer par les Régionaux excepté si les scores ne sont pas atteints.

CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	ÉQUIPES LIBRES
--------------	--------------------	----------------

ACCÈS À L'ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

SOLOS LIBRES	quinze (15) (trois (3) de chaque IR classés de la 2ème à la 4ème place) seront qualifiés, si 68 points.
--------------	---

ACCÈS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

SOLOS LIBRES	• cinq (5) (les premiers de chaque IR) seront qualifiés, si 68 points.
DUOS LIBRES MIXTES	• les duos mixtes ayant obtenus 64 points
ÉQUIPES LIBRES	• dix (10) (les deux (2) premiers de chaque IR) seront qualifiés, si 66 points.

ÉPREUVE QUALIFICATIVE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les solos libres n'accédant pas au Championnat de France d'hiver pourront être nagés directement aux N2 2023 sans passer par les Régionaux.

CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS LIBRES

Pas de podium organisé pour cette phase qualificative

ACCÈS AUX ÉLIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

les six (6) premiers solos libres si 68 points.

CHAMPIONNAT DE FRANCE D'HIVER JUNIOR

RÈGLES

- Un(e) (ou des) nageuse(s)/nageurs peut (peuvent) être positionné(es) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les chiffres ne tiennent pas compte des hors quotas ni des dérogations DTN.
- Les ballets non qualifiés au Championnat de France Élite Junior pourront nager directement les N2 d'été 2023 sans passer par les Régionaux excepté si les scores ne sont pas atteints.

CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES	EQUIPES LIBRES
--------------	--------------------	----------------

CONDITIONS D'ACCÈS POINTS ET PLACES

SOLOS LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> • cinq (5) (le premier de chaque journée d'Automne) si 68 points. • les sept (7) premiers de l'épreuve qualificative si 68 points. • huit (8) places CNAHN (2 places par CNAHN) si 68 points.
DUOS LIBRES MIXTES	<ul style="list-style-type: none"> • les duos mixtes ayant obtenus 64 points.
ÉQUIPES LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> • dix (10) (les deux (2) premiers de chaque journée d'Automne) si 66 points. • quatre (4) des CHAHN (1 place par CNAHN).

CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D'ÉTÉ ÉLITE JUNIOR

SOLOS LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> • douze (12) premiers si 68 points.
DUOS LIBRES MIXTES	<ul style="list-style-type: none"> • les duos mixtes ayant obtenus 64 points.
ÉQUIPES LIBRES	<ul style="list-style-type: none"> • six (6) premières si 66 points.

CHAMPIONNAT REGIONAL JUNIOR

RÈGLES

Le Championnat Régional est qualificatif pour le Championnat National 2. Ils peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.

Rappel : pour la catégorie Junior, il est recommandé aux Ligues de regrouper les compétitions Régionales et N2. Plusieurs classements devront être établis (Régionaux et N2).

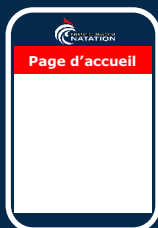
CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS TECHNIQUES	SOLOS LIBRES
DUOS TECHNIQUES	DUOS LIBRES
DUOS TECHNIQUES MIXTES	DUOS LIBRES MIXTES
ÉQUIPES TECHNIQUES	EQUIPES LIBRES

HIGHLIGHTS

ACCÈS AU CHAMPIONNAT NATIONALE 2 JUNIOR

• SOLOS TECHNIQUES 58 points	• SOLOS LIBRES 61 points
• DUOS TECHNIQUES 57 points	• DUOS LIBRES 60 points
• DUOS TECHNIQUES MIXTES 56 points	• DUOS LIBRES MIXTES 59 points
• ÉQUIPES TECHNIQUES 56 points	• EQUIPES LIBRES 59 points
• HIGHLIGHTS 61 points	





RÈGLES

Le Championnat National 2 est qualificatif pour le Championnat de France National 1 et le Championnat de France Élite. Il peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.

- Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat de France Élite mais obtenant ceux pour accéder au Championnat de France N1 seront qualifiés pour le Championnat de France N1 et se rajouteront au nombre de ballets qualifiés au Championnat de France N1.
- Les ballets n'ayant pas validé le niveau Synchro d'Or et ne souhaitant pas une qualification pour les Championnats de France pourront bénéficier d'un double classement N2 et des récompenses adéquates.
- La composition des ballets (excepté les solos qui sont nominatifs) peut être modifiée d'un niveau de compétition à l'autre. Aussi, un ballet composé d'une ou plusieurs nageuses titulaires du synchro d'Argent n'empêchera pas la qualification de ce dernier aux Championnats de France où le Synchro d'Or est obligatoire lors des engagements.

CONTENU DES ÉPREUVES

SOLOS TECHNIQUES	SOLOS LIBRES
DUOS TECHNIQUES	DUOS LIBRES
DUOS TECHNIQUES MIXTES	DUOS LIBRES MIXTES
ÉQUIPES TECHNIQUES	EQUIPES LIBRES
HIGHLIGHTS	

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES CHAMPIONNAT NATIONALE 1 JUNIOR

SOLOS TECHNIQUES	• quinze (15) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR) si 63 points.
SOLOS LIBRES	• quinze (15), les trois (3) premiers de chaque IR si 66 points.
DUOS TECHNIQUES	• quinze (15) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR) si 62 points.
DUOS TECHNIQUES MIXTES	• les duos techniques mixtes ayant obtenus 59 points.
DUOS LIBRES	• seize (16) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO), si 65 points.
DUOS LIBRES MIXTES	• les duos libres mixtes ayant obtenus 62 points.
ÉQUIPES TECHNIQUES	• quinze (15) (les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place de chaque IR) si 61 points.
ÉQUIPES LIBRES	• seize (16) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO), si 64 points.
HIGHLIGHTS	• seize (16) (les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO), si 67 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT ELITE JUNIOR

DUOS LIBRES	• cinq (5), les premiers (1) de chaque IR si 67 points.
ÉQUIPES LIBRES	• cinq (5), les premiers (1) de chaque IR si 66 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES DU CHAMPIONNAT ELITE JUNIOR

SOLOS TECHNIQUES	• cinq (5), les premières (1) de chaque IR si 65 points.
DUOS TECHNIQUES	• cinq (5), les premières (1) de chaque IR si 64 points.
DUOS TECHNIQUES MIXTES	• les duos techniques mixtes ayant obtenus 60 points.
DUOS LIBRES MIXTES	• les duos mixtes ayant obtenus 64 points.
ÉQUIPES TECHNIQUES	• cinq (5), les premières (1) de chaque IR si 63 points.
HIGHLIGHTS	• cinq (5), les premières (1) de chaque IR si 69 points.



RÈGLES

Le Championnat de France Nationale 1 est qualificatif pour le Championnat de France Élite.

- Les ballets classés 1ers de chaque N2 n'obtenant pas les minima de points pour accéder au Championnat de France Élite mais obtenant ceux pour accéder au Championnat de France N1 seront qualifiés pour le Championnat de France N1 et se rajouteront au nombre de ballets qualifiés au Championnat de France N1.
- Toutes les épreuves sont en finale directe.
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN.

CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS TECHNIQUES	15	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR si 63 points.
SOLOS LIBRES	15	• les trois (3) premiers de chaque IR si 66 points.
DUOS TECHNIQUES	15	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR si 62 points.
DUOS TECHNIQUES MIXTES		• les duos techniques mixtes ayant obtenus 59 points lors des N2.
DUOS LIBRES	16	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO si 65 points.
DUOS LIBRES MIXTES		• les duos libres mixtes ayant obtenus 62 points lors des N2.
ÉQUIPES TECHNIQUES	15	• les trois (3) classées de la 2ème à la 4ème place de chaque IR si 61 points.
ÉQUIPES LIBRES	16	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO si 64 points.
HIGHLIGHTS	16	• les trois (3) classés de la 2ème à la 4ème place de chaque IR et les quatre (4) classés de la 2ème à la 5ème place du SO si 67 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES DU CHAMPIONNAT ELITE JUNIOR

SOLOS LIBRES	5	• cinq (5) premiers si 68 points.
DUOS LIBRES	4	• quatre (4) premiers si 67 points.
ÉQUIPES LIBRES	6	• six (6) premières si 66 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX FINALES DU CHAMPIONNAT ELITE JUNIOR

SOLOS TECHNIQUES	4	• quatre (4) premiers si 65 points.
DUOS TECHNIQUES	4	• quatre (4) premiers si 64 points.
DUOS TECHNIQUES MIXTES		• les duos techniques mixtes ayant obtenus 60 points.
DUOS LIBRES MIXTES		• les duos libres mixtes ayant obtenus 64 points.
ÉQUIPES TECHNIQUES	4	• quatre (4) premières si 63 points.
HIGHLIGHTS	4	• quatre (4) premiers si 69 points.



RÈGLES

- Une (ou des) nageuse(s) peut (peuvent) être positionnée(s) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné.
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des quotas supplémentaires, ni des dérogations DTN, ni des ballets étrangers.

CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

SOLOS LIBRES	17	<ul style="list-style-type: none"> • les douze (12) premiers du championnat de France d'hiver si 68 points. • les cinq (5) premiers du championnat de France N1 si 68 points.
DUOS LIBRES	17	<ul style="list-style-type: none"> • les huit (8) premiers du championnat de France d'hiver si 67 points. • cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 67 points. • les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 67 points.
ÉQUIPES LIBRES	17	<ul style="list-style-type: none"> • les six (6) premiers du championnat de France d'hiver si 66 points. • cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 66 points. • les six (6) premiers du championnat de France N1 si 66 points.

CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS TECHNIQUES	17	<ul style="list-style-type: none"> • cinq (5) des N2 (chaque champion) si 65 points. • les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 65 points. • huit (8) des CNAHN (2 places par CNAHN).
SOLOS LIBRES	12	<ul style="list-style-type: none"> • douze (12) premiers des éliminatoires si 68 points • solos garçons
DUOS TECHNIQUES	17	<ul style="list-style-type: none"> • cinq (5) des N2 (chaque champion) si 64 points. • les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 64 points. • huit (8) des CNAHN (2 places par CNAHN).
DUOS LIBRES	12	<ul style="list-style-type: none"> • douze (12) premiers des éliminatoires si 67 points.
DUOS TECHNIQUES MIXTES		<ul style="list-style-type: none"> • les duos techniques mixtes ayant obtenus 60 points.
DUOS LIBRES MIXTES		<ul style="list-style-type: none"> • les duos libres mixtes ayant obtenus 64 points.
ÉQUIPES TECHNIQUES	13	<ul style="list-style-type: none"> • cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 63 points. • les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 63 points. • quatre (4) des CHAHN (1 place par CHAHN).
ÉQUIPES LIBRES	12	<ul style="list-style-type: none"> • douze (12) premiers des éliminatoires si 66 points.
HIGHLIGHTS	13	<ul style="list-style-type: none"> • cinq (5) des N2 (chaque champion N2) si 69 points. • les quatre (4) premiers du championnat de France N1 si 69 points. • quatre (4) des CHAHN (un par CHAHN).

CONDITIONS D'ACCÈS AUX CHAMPIONNATS HIVER OU ELITE ETE JUNIOR 2023-2024

SOLOS TECHNIQUES

SOLOS LIBRES

DUOS TECHNIQUES

DUOS LIBRES

DUOS TECHNIQUES MIXTES

DUOS LIBRES MIXTES

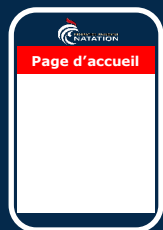
ÉQUIPES TECHNIQUES

ÉQUIPES LIBRES

HIGHLIGHTS

- Etre classé dans le top 6.

Ce dispositif de qualification ne concerne pas les deux places en solo et duo et la place en épreuve collective pour les CNAHN.



PUBLIC CONCERNÉ	
SENIOR	15 ans et plus (2008 et avant)
COMPÉTITIONS	
⇒	Championnat Régional Senior
⇒	Championnat Nationale 2 Senior
⇒	Championnat de France Été Senior
CONDITIONS D'ACCÈS	
<ul style="list-style-type: none"> • Avoir validé le niveau Synchro d'Argent pour participer aux Championnats Régionaux et N2 • Avoir validé le niveau Synchro d'Or pour participer aux Championnats de France • Avoir obtenu les points requis pour chaque niveau de Championnats • Avoir obtenu les places requises pour les Championnats de France 	
CONTENU DES ÉPREUVES	
SOLOS LIBRES 2'15 (+ ou - 05 sec)	DUOS LIBRES 2'45 (+ ou - 05 sec)
DUOS LIBRES MIXTES 2'45 (+ ou - 05 sec)	ÉQUIPES LIBRES 3'30 (+ ou - 05 sec)
BALLETS COMBINÉS 3'00 (+ ou - 05 sec)	HIGHLIGHTS 3'00 (+ ou - 05 sec)
CLASSEMENTS & PODIUMS	
100% CHAQUE ÉPREUVE	
<ul style="list-style-type: none"> • Un podium est organisé et un titre est attribué pour chaque épreuve. 	
RÈGLES GÉNÉRALES	
<ul style="list-style-type: none"> • Le solo libre Senior peut être nagé par un(e) nageuse/nageur junior, à condition de ne pas avoir participé à cette épreuve dans la catégorie Junior • La qualification dans l'épreuve solo libre est nominative et sans remplaçant(e). • Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Rappel : les points de qualification, contrairement au classement, ne tiennent pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc. • Les ballets combinés et les highlights ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s en Régional et N2. Ils doivent avoir un effectif de huit (8) nageuses/nageurs au minimum lors de leur participation au Championnat de France. Rappel : il n'y a pas de pénalité pour nageurs(ses) manquant(e)s dans ces épreuves. 	

CHAMPIONNAT RÉGIONAL SENIOR



RÈGLES

Le Championnat Régional est qualificatif pour le Championnat National 2. Ils peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.
Rappel : pour la catégorie Senior, il est recommandé aux Ligues de regrouper les compétitions Régionales et N2. Plusieurs classements devront être établis (Régionaux et N2).

CONTENU DES ÉPREUVES

DUOS LIBRES	DUOS LIBRES MIXTES
EQUIPES LIBRES	BALLETS COMBINÉS
HIGHLIGHTS	
ACCÈS AU CHAMPIONNAT NATIONALE 2 SENIOR / TOUTES CATÉGORIES	
• DUOS LIBRES 60 points	• DUOS LIBRES MIXTES 59 points
• EQUIPES LIBRES 59 points	• BALLETS COMBINÉS 60 points
• HIGHLIGHTS 61 points	

CHAMPIONNAT NATIONALE 2 SENIOR

RÈGLES

- Le Championnat Nationale 2 est qualificatif pour le Championnat de France. Il peut servir de compétition préparatoire pour les ballets qualifiés, sans remettre en jeu leur qualification. Ces ballets feront l'objet d'un double classement.
- Les ballets n'ayant pas validé le niveau Synchro d'Or et ne souhaitant pas une qualification pour les Championnats de France pourront bénéficier d'un double classement N2 et des récompenses adéquates.
- La composition des ballets (excepté les solos qui sont nominatifs) peut être modifiée d'un niveau de compétition à l'autre. Aussi, un ballet composé d'une ou plusieurs nageuses titulaires du Synchro d'Argent n'empêchera pas la qualification de ce dernier aux Championnats de France où le Synchro d'Or est obligatoire lors des engagements.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR

SOLOS LIBRES	• vingt (20), les quatre (4) premiers de chaque IR si 68 points.
DUOS LIBRES	• vingt (20), les quatre (4) premiers de chaque IR si 67 points.
HIGHLIGHTS	• vingt (20), les quatre (4) premiers de chaque IR si 69 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX ELIMINATOIRES CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIOR

SOLOS LIBRES	• douze (12) premiers des éliminatoires si 68 points.
DUOS LIBRES	• douze (12) premiers des éliminatoires si 67 points.
DUOS LIBRES MIXTES	• les duos libres mixtes ayant obtenus 64 points.
ÉQUIPES LIBRES	• quinze (15) les trois (3) premiers de chaque IR si 66 points.
HIGHLIGHTS	• douze (12) premiers des éliminatoires si 69 points.
BALLETS COMBINÉS	• quinze (15) les trois (3) premiers de chaque IR si 67 points.

CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉTÉ SENIOR



RÈGLES

- Une (ou des) nageuse(s) peut (peuvent) être positionnée(s) sur proposition du DTN ou de ses représentants et après validation du Cercle de Compétences concerné. **Le DTN peut proposer des positionnements hors quotas concernant les nageuses/nageurs des collectifs Équipes de France ou CNE. De la même manière, il pourra étudier les candidatures de nageuses/nageurs ayant eu une carrière internationale.**
- Les nombres de ballets indiqués ne tiennent pas compte des hors quotas, ni des dérogations DTN.

CONTENU DES ÉPREUVES EN ELIMINATOIRE

SOLOS LIBRES	20	• les quatre (4) premiers de chaque IR si 68 points.
DUOS LIBRES	20	• les quatre (4) premiers de chaque IR si 67 points.
HIGHLIGHTS	20	• les quatre (4) premiers de chaque IR si 69 points.

CONTENU DES ÉPREUVES EN FINALE

SOLOS LIBRES	12	• douze (12) premiers des éliminatoires si 68 points • solos garçons
DUOS LIBRES	12	• douze (12) premiers des éliminatoires si 67 points.
DUOS LIBRES MIXTES		• les duos libres mixtes ayant obtenus 64 points.
ÉQUIPES LIBRES	15	• les trois (3) premiers de chaque IR si 66 points.
HIGHLIGHTS	15	• douze (12) premiers des éliminatoires si 69 points.
BALLETS COMBINÉS	15	• les trois (3) premiers de chaque IR si 67 points.

CONDITIONS D'ACCÈS AU CHAMPIONNAT SENIOR 2023-2024

SOLOS TECHNIQUES

SOLOS LIBRES

DUOS TECHNIQUES

DUOS LIBRES

DUOS TECHNIQUES MIXTES

DUOS LIBRES MIXTES

ÉQUIPES TECHNIQUES

ÉQUIPES LIBRES

HIGHLIGHTS

- Etre classé dans le top 6.

Ce dispositif de qualification ne concerne pas les deux places en solo et duo et la place en épreuve collective pour les CNAHN.

CHALLENGE RÉGIONAL & CHALLENGE INTERRÉGIONAL



Cette compétition est destinée aux nageuses/nageurs des clubs désirant pratiquer la Natation Artistique avec moins de contraintes techniques. Elle doit garder un aspect promotionnel et attractif de la discipline.

RÈGLES

- Un(e) nageur(se) engagé(e) en Challenge peut participer conjointement dans la même saison aux épreuves du Synchronat, aux Championnats Régionaux et N2.
- Les ballets non qualifiés en N2 et en N1 pourront nager au Challenge Interrégional à condition de respecter les règlements du Challenge.
- Pour les ballets seniors, les nageuses/nageurs juniors peuvent nager les épreuves libres, même si elles/ils ont nagé dans la même épreuve en catégorie Junior.
- Les équipes libres ont un effectif de quatre (4) à huit (8) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s. Un club peut présenter plus d'une équipe libre qualifiée s'il remplit les conditions suivantes : pour deux (2) équipes, une (1) doit être nagée à huit (8) ; pour trois (3) équipes, deux (2) doivent être nagées à huit (8), etc.
- Les ballets combinés ont un effectif de six (6) à dix (10) nageuses/nageurs et deux (2) remplaçant(e)s.
- Il n'y a pas d'épreuve de figures imposées.
- La qualification en interrégion ne tient pas compte des pénalités de nageuses/nageurs manquant(e)s en équipe libre.

Deux poules :

- Une poule A avec des nageuses/nageurs qui n'ont pas participé aux Championnats Régionaux et/ou N2 dans la saison (possibilité d'avoir un collectif avec deux nageuses/nageurs au maximum qui ont fait les Championnats Régionaux et/ou les N2).
- Une poule B avec des ballets qui ont participé aux Championnats Régionaux et/ou aux N2 non qualifiés en N1.
- Les durées de ballets pour la poule A sont réduites de 30 secondes dans chaque catégorie par rapport aux règlements FINA. Les ballets de la poule B ont la possibilité de conserver les temps de ballets règlementaires FINA.
- La Ligue ou Interrégion propose parmi les différentes épreuves de ballets libres celle(s) adaptée(s) à ses besoins et aux attentes des populations de clubs, ainsi que les poules. Elle pourra aussi limiter le nombre de ballets par club.

CONDITIONS D'ACCÈS

Il n'y a pas de condition d'accès.

CONTENU DES ÉPREUVES

CATÉGORIES	ÉPREUVES	DUREES POUR LA POULE A (facultatifs pour la poule B)
AVENIR : 12 ans et moins (2011 et après)	Solos libres	1'30 (+ou- 05 sec)
	Duos libres et duos libres mixtes	2'00 (+ou- 05 sec)
	Équipes libres	2'30 (+ou- 05 sec)
	Ballets combinés	2'30 (+ou- 05 sec)
JEUNE : 12, 13, 14, 15 ans (2011, 2010, 2009, 2008) et 16 ans pour les garçons (2007)	Solos libres	1'30 (+ou- 05 sec)
	Duos libres et duos libres mixtes	2'00 (+ou- 05 sec)
	Équipes libres	2'30 (+ou- 05 sec)
	Ballets combinés	2'30 (+ou- 05 sec)
JUNIOR : 15, 16, 17, 18, 19 ans (2008, 2007, 2006, 2005, 2004) et 20 ans pour les garçons (2003)	Solos libres	1'45 (+ou- 05 sec)
	Duos libres et duos libres mixtes	2'15 (+ou- 05 sec)
	Équipes libres	3'00 (+ou- 05 sec)
SENIOR : 15 ans et plus (2008 et avant)	Ballets combinés	2'30 (+ou- 05 sec)

CLASSEMENTS & PODIUMS

Résultats : 100% épreuve libre. Podiums à l'initiative de la Ligue et de l'Interrégion.

Deux classements et deux podiums dont :

- un classement pour la poule A
- un classement pour la poule B (Attention : la poule B ne donnera pas de points au Classement National des Clubs).

SWIM ARTISTIC SHOW



Proposer une activité 100% attractive qui peut être organisée par des Clubs, des Départements, des Ligues ou des Inter-ligues

PUBLIC CONCERNÉ

CATÉGORIES LIBRES

(sur décisions des organisateurs en fonction des engagements et des différentes populations présentes)

CONDITIONS D'ACCÈS

- Ouvert à tous (pas de restriction, pas de pré-requis)

CONTENU DES ÉPREUVES

- SIRENES & TRITONS (avec monopalmes)
- AQUA SHOW (avec ou sans matériel)
- INTER-GENERATIONS (avec ou sans monopalmes ou matériel)

DUREE : 4'00 MAXIMUM

CLASSEMENTS & PODIUMS

Pas de jury officiel (mais des propositions émises par la FFN via un guide)

Pas de pénalité, ni de disqualification.

Pas de classement, mais des prix.

OPEN DE FRANCE - WORLD SERIES FINA

Après étude des résultats des différents Championnats de France, le DTN ou l'un de ses représentants donneront la possibilité aux meilleurs clubs Français de participer à l'Open de France - World Serie FINA dans des épreuves d'équipes données et duos mixtes.

AUTRES COMPÉTITIONS

Des compétitions autres sont autorisées et peuvent être organisées sur une initiative locale, Régionale, Interrégionale ou même privée (meeting, rencontres interclubs, rencontres inter centres nationaux d'accès au haut-niveau, compétitions préparatoires) afin de s'adapter aux besoins de préparation spécifique des nageuses/nageurs et clubs de ce niveau de compétition.

Les initiatives Départementales, Régionales et Interrégionales feront l'objet d'un règlement validé par les instances responsables de ces niveaux (Comités Départementaux et Ligues, Conseil de l'Interrégion...). L'ouverture aux autres régions ou niveaux est possible et spécifiée dans le règlement. Selon les cas, des classements différenciés sont préconisés.

Les initiatives privées ou initiées par un club feront l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Cercle de compétence opérationnel après avis de la Ligue d'appartenance au minimum trois mois avant la date de l'événement. Cette demande devra être accompagnée d'un complément d'informations (cf. annexe : date prévisionnelle, contenu, règlement, public visé, composition des jurys, déroulement des épreuves, plan des installations).



Les engagements se font obligatoirement via l'application Extranat

LES ENGAGEMENTS COMPRENNENT

- L'engagement des nageuses/nageurs en figures imposées et/ou en ballets.
- L'engagement des officiels conformément à la circulaire des officiels.

La base de données des juges est actualisable par les Ligues à partir de la structure Extranat de la Ligue.

ENGAGEMENTS PRÉVISIONNELS

Les engagements prévisionnels Hiver et Été concernent uniquement les ballets qualifiés en Élite. Ils devront être communiqués au plus tard aux dates qui seront indiquées à réception d'un fichier partagé au Département Natation Artistique.

ENGAGEMENTS EXTRANAT

Pour pouvoir participer à une compétition, les engagements via Extranat sont OBLIGATOIRES.

Les dates sont affichées sur Extranat.

Tout engagement non confirmé sur Extranat pendant la période d'engagement sera considéré comme nul (édition du bordereau informatique non validé).

Ces modalités s'appliquent dès lors que le programme des compétitions permet le respect de ces procédures.

Il importe, donc, que les responsables des clubs chargés des engagements prennent connaissance régulièrement du calendrier publié et des dates limites d'engagement sur Extranat.

Il est souhaitable de s'engager dès l'ouverture des engagements et de rectifier ceux-ci, ensuite, si nécessaire.

Le paiement des engagements est accepté uniquement par CB jusqu'à 15 jours après la fin de la compétition. Passé ce délai, une pénalité forfaitaire sera appliquée. En cas de non-paiement, le club ne pourra pas engager ses nageuses/ nageurs à la prochaine compétition (cf Règlement financier)

FORFAIT

En cas de forfait après la clôture des engagements sur Extranat, une pénalité financière sera appliquée aux clubs concernés (se référer au Règlement financier de la discipline).

Pour les compétitions gérées par la Ligue et/ou l'Interrégion :
voir le règlement de la Ligue et/ou Interrégion

CALENDRIER SPORTIF



- Organisations Inter-régionales
- Organisations Nationales

NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET			
1	Ma	1	Je	1	Di	1	Me	1	Me	1	Sa	1	Lu	1	Je	1	Sa		
2	Me	2	Ve	2	Lu	2	Je	2	Je	2	Di	2	Ma	2	Ve	2	Di	CHPTS FRANCE SENIOR	
3	Je	3	Sa	3	Ma	3	Ve	3	Ve	3	Lu	3	Me	3	Sa	3	Lu		
4	Ve	4	Di	4	Me	4	Sa	4	Sa	4	Ma	4	Je	4	Di	4	Ma		
5	Sa	5	Lu	5	Je	5	Di	5	Di	5	Me	5	Ve	5	Lu	5	Me		
6	Di	6	Ma	6	Ve	6	Lu	6	Lu	6	Je	6	Sa	DATE BUTOIR N2 JEUNE	6	Ma	6	Je	
7	Lu	7	Me	7	Sa	7	Ma	7	Ma	7	Ve	7	Di		7	Me	7	Ve	
8	Ma	8	Je	8	Di	8	Me	8	Me	8	Sa	8	Lu		8	Je	8	Sa	
9	Me	9	Ve	9	Lu	9	Je	9	Je	9	Di	9	Ma		9	Ve	9	Di	
10	Je	10	Sa	10	Ma	10	Ve	10	Ve	10	Lu	CHPTS FRANCE N1 JUNIOR CHPTS FRANCE ÉLITE OPEN JUNIOR	10	Me	10	Sa	DATE BUTOIR N2 AVENIR & SENIOR	10	Lu
11	Ve	11	Di	11	Me	11	Sa	11	Sa	11	Ma		11	Je	11	Di		11	Ma
12	Sa	12	Lu	12	Je	12	Di	12	Di	12	Me		12	Ve	12	Lu		12	Me
13	Di	13	Ma	13	Ve	13	Lu	13	Lu	13	Je		13	Sa	13	Ma		13	Je
14	Lu	14	Me	14	Sa	14	Ma	14	Ma	14	Ma	14	Ve	14	Di	14	Me	14	Ve
15	Ma	15	Je	CHPTS FRANCE D'HIVER	15	Di	15	Me	15	Me	15	Sa	15	Lu	15	Je	15	Sa	
16	Me	16	Ve		16	Lu	16	Je	16	Je	16	Di	16	Ma	16	Ve	16	Di	
17	Je	17	Sa	17	Ma	17	Ve	17	Ve	17	Lu	17	Me	17	Sa	17	Lu		
18	Ve	18	Di	18	Me	18	Sa	18	Sa	18	Ma	18	Je	18	Di	18	Ma		
19	Sa	19	Lu	19	Je	19	Di	19	Di	19	Me	19	Ve	19	Lu	19	Me		
20	Di	20	Ma	20	Ve	20	Lu	20	Lu	20	Je	20	Sa	20	Ma	20	Je		
21	Lu	21	Me	21	Sa	21	Ma	21	Ma	21	Ve	21	Di	21	Me	21	Ve		
22	Ma	22	Je	22	Di	22	Me	22	Me	22	Sa	22	Lu	CHPTS FRANCE N1 JEUNE CHPTS FRANCE ÉLITE OPEN JEUNE	22	Je	22	Sa	
23	Me	23	Ve	23	Lu	23	Je	23	Je	23	Di	23	Ma		23	Ve	23	Di	
24	Je	24	Sa	24	Ma	24	Ve	24	Ve	24	Lu	24	Me		24	Sa	24	Lu	
25	Ve	25	Di	25	Me	25	Sa	25	Sa	DATE BUTOIR N2 JUNIOR	25	Ma	25		Je	25	Di	25	Ma
26	Sa	DATE BUTOIR JOURNÉES D'AUTOMNE	26	Lu	26	Je	26	Di	26	Di	26	Me	26	Ve	26	Lu	26	Me	
27	Di	27	Ma	27	Ve	27	Lu	27	Lu	27	Je	27	Sa	27	Ma	27	Je		
28	Lu	28	Me	28	Sa	28	Ma	28	Ma	28	Ve	28	Di	28	Me	CHPTS France AVENIR	28	Ve	
29	Ma	29	Je	29	Di			29	Me	29	Sa	29	Lu	29	Je		29	Sa	
30	Me	30	Ve	30	Lu			30	Je	30	Di	30	Ma	30	Ve	30	Di		
		31	Sa	31	Ma			31	Ve			31	Me		31	Lu			

Les adaptations règlementaires 2021–2022 se poursuivent jusqu'à fin décembre 2022

MESURES D'ADAPTATION RÉGLEMENTAIRE 2021-2022

A l'issue de la validation de deux épreuves individuelles sur trois (dont l'épreuve technique obligatoirement), la nageuse/le nageur aura obtenu le niveau du Synchronat correspondant

Aussi cette règle est retroactive, la nageuse/le nageur ayant déjà validé deux épreuves (dont la technique) les saisons précédentes a validé le niveau Synchronat correspondant et peut s'engager dans le niveau supérieur.

Les nageuses/nageurs qui obtiennent une épreuve (parcours à sec ou propulsion technique ou technique) dans un niveau donné (Synchro Découverte ou Synchro d'Argent), peuvent passer cette même épreuve dans le niveau supérieur sans avoir obtenu le niveau dans sa totalité.

Exemple : il est possible de passer la Technique Synchro d'Argent dès l'obtention de la Technique Synchro Découverte, sans pour autant avoir obtenu deux épreuves du Synchro Découverte.

SYNCHRO DECOUVERTE

4 FIGURES OBLIGATOIRES

1. PRISE DE BALLET LEG
2. POSITION VERTICALE (de flottaison)
3. SAUT PERILLEUX ARRIERE GROUPE
4. PRISE DE POSITION CARPEE AVANT

SYNCHRO D'ARGENT AVENIR

4 FIGURES OBLIGATOIRES

1. BALLET LEG TENDU DIRECT
2. BARRACUDA
3. Début de PROMENADE ARRIERE (jusqu'au grand écart)
4. BALLERINE

SYNCHRO D'ARGENT JEUNE

4 FIGURES OBLIGATOIRES

1. ARIANE (jusqu'à la fin de la rotation)
2. RIO (à partir de la position flamenco de surface et sans la vrille 360°)
3. Début de JUPITER (jusqu'à la 2ème position queue de poisson)
4. OCEANEA

SYNCHRO D'ARGENT JUNIOR

4 FIGURES OBLIGATOIRES

1. POUSSEE BARRACUDA
2. RAIE MANTA (jusqu'à la position queue de poisson)
3. CYCLONE (à partir de la position grand écart)
4. TOUR VRILLE

SYNCHRO D'OR – JEUNE (15 ans et moins)

4 FIGURES OBLIGATOIRES

1. ARIANE
2. RIO
3. ALBATROS DEMI-TOUR
4. QUEUE D'ESPADON

SYNCHRO D'OR – JUNIOR

4 FIGURES OBLIGATOIRES

1. POUSSEE BARRACUDA GRAND ECART AERIEN
2. RAIE MANTA HYBRIDE
3. POUSSEE BARRACUDA JAMBE PLIEE
4. QUEUE DE POISSON ROTATION 720°

